



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Directeur général de la susdite municipalité, QUE :

DÉROGATION MINEURE # 2018-119

La Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, lors de sa séance ordinaire du Conseil Municipal qui se tiendra le 9 juillet 2018 à 19h30 heures au 180, rue Sainte-Louise à Saint-Jean-de-Matha, à l'Hôtel-de-Ville, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFET

Monsieur Richard Bourgeois et Hélène Racicot déposent une demande de dérogation mineure à l'article 4.4.6.1 du règlement de zonage #502 mentionnant les distances à respecter par rapport aux marges de recul latérales et arrière lors de l'implantation d'un bâtiment accessoire détaché du bâtiment principal sur un terrain résidentiel.

Marge de recul latérale prescrite : 1 mètre
Marge de recul latérale actuelle : 0.83 mètre
Dérogation mineure : 0.17 mètre

RÈGLEMENT ET ARTICLE


La présente proposition contrevient à l'article 4.4.6.1 du Règlement de zonage #502 mentionnant les distances à respecter par rapport aux marges de recul latérales et arrière lors de l'implantation d'un bâtiment accessoire détaché du bâtiment principal sur un terrain résidentiel.

PROPRIÉTÉ VISÉE:

LA PROPRIÉTÉ SISE AU 10 RUE DU PLATEAU-DU-MOULIN

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-JEAN-DE-MATHA CE DIX-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX-MILLE-DIX-HUIT.

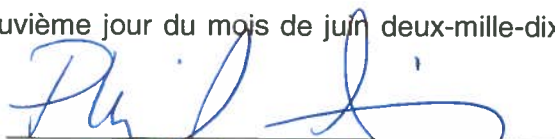

Philippe Morin, directeur général

(0127-63-3459)

CERTIFICAT DE PUBLICATION *(Articles 335 et 346 du Code municipal)*

Je, soussignée résidant à Saint-Jean-de-Matha certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le Conseil entre 13 heures et 18 heures de l'après-midi le **dix-neuvième jour du mois de juin deux-mille-dix-huit**.

EN FOI DE QUOI je donne ce certificat ce dix-neuvième jour du mois de juin deux-mille-dix-huit.


Philippe Morin, directeur général